

AVIS DE CONSTRUCTION

Petit permis de construire

<u>REQUÉRANTS</u>	Monsieur Boris Malan Clos du Moulin 2 2824 Vicques	
<u>AUTEUR DU PROJET</u>	idem	
<u>PROJET</u>	Changement d'affectation : deux appartements en une maison familiale. Modifications et rénovations : <ul style="list-style-type: none">- Changement des fenêtres et portes d'entrées- Changement de la couleur des volets en anthracite- Pose d'une isolation périphérique sur l'ensemble du bâtiment (80mm) et nouvelle couleur (blanc)- Modification de la porte d'entrée côté Nord/rez-de-chaussée. Dimensions : 1.60x2.10m. Nouvelles dimensions : 1.00x2.10m.- Modification de la porte d'entrée côté Sud/rez-de-chaussée. Dimension : 0.88x2.10m. Nouvelles dimensions 1.00x2.10m.- Rénovation salles de bain du rez-de-chaussée et de l'étage- Suppression d'une fenêtre côté Sud/rez-de-chaussée	
<u>ZONE DE CONSTRUCTION</u>	Zone d'habitation (CAb)	
<u>PARCELLE(S)</u>	N° 310	
<u>RUE (LIEU-DIT)</u>	Vicques – Clos du Moulin	<u>BÂTIMENT N° 2</u>
<u>GENRE DE CONSTRUCTION</u>	Bois et maçonnerie	
<u>REMARQUE</u>		

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au **2 novembre 2018 inclusivement**, au Secrétariat communal de Vicques, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Vicques, le 23 octobre 2018

SECRETARIAT COMMUNAL
Section Permis de construire